

perle à l'écrin déjà si riche de nos joyeuses fêtes.

Parmi ces soirées, celle de 1863 occupe un rang spécial. C'était le 200^e anniversaire de la fondation du Séminaire. Il serait inutile de rappeler ici les différentes circonstances de cette journée mémorable, une des plus belles qu'ait jamais vues le Séminaire de Québec. Qu'il nous soit cependant permis de noter l'empressement avec lequel les citoyens de Québec, par l'entremise du procureur M. Jolicœur, les membres du parlement, représentés par l'Hon. Turcotte, et le clergé du diocèse, par l'organe de Mgr C. F. Cazeau, présentèrent en ce jour au séminaire leurs félicitations les plus sincères et les meilleurs souhaits pour l'avenir. La journée fut des plus joyeuses et le soir le *grand concert* se termina seulement à 11 $\frac{1}{2}$ heures.

Cependant, dans quelques circonstances, on laissa à chacun en particulier le soin de chômer ce glorieux anniversaire, comme v. g. en 1866 où la crainte de l'invasion du choléra asiatique avait fait avancer d'un mois les examens du baccalauréat. Il eût été trop malheureux d'enlever aux élèves un temps qu'ils étaient obligés de consacrer tout entier à la préparation du terrible examen, et la soirée fut sacrifiée.

De même encore à différentes reprises elle fut ou avancée ou retardée, à l'occasion de quelques anniversaires fameux qu'on voulait célébrer avec plus de pompe. Citons entre autres l'année 1869, où elle fut donnée le 9 avril, jour des noces d'or de Pie IX; l'année 1874, où la célébration solennelle de 60^e centenaire de St Thomas d'Aquin le 6 mars, prit la place de la fête du 30 avril; l'année 1877, où, comme on se le rappelle encore, toutes les réjouissances furent réservées pour l'arrivée à Québec de Son Excellence Mgr Couroy, Délégué Apostolique au Canada.

Cependant dans ces différentes circonstances on organisa toujours des soirées intimes qui ne manquaient pas d'un certain charme. Les anciens élèves se rappellent cette séance si curieuse qui fut donnée par la société Laval, en 1869, séance dans laquelle on représenta les négociations de M. de Callières avec les Indiens, lors de la conclusion de la paix générale en 1701 aux Trois-Rivières. Ils n'ont pas oublié le pittoresque des costumes et des langages qui fut alors déployé, pas plus que les manières et les coutumes sauvages de nos anciens Indiens, qui furent imitées aussi bien que possible, par des gens civilisés comme nous.

Me sera-t-il permis de rappeler en terminant cette grande fête de la seconde réunion de l'Institut, qui eut lieu le 30 avril de l'année dernière. Certes cette fête, pour être plus intime, n'en fut pas

moins brillante, et elle peut compter sans doute parmi les plus intéressantes soirées données à l'Université Laval.

Espérons que la grande cérémonie du 23 courant sera le digne couronnement de tous ces jours de liesse. Mgr de Laval vient reposer définitivement parmi ses enfants et ses protégés; ce serait un malheur si les démonstrations de joie que l'on prépare à cette occasion n'égalèrent pas, ne surpassèrent pas même les déploiements d'autrefois. Et cela d'autant plus qu'il nous semble déjà voir luire l'aurore du jour où notre fondateur prendra rang parmi les saints de notre Église canadienne.

X. Y. Z.

L'Abelle.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 16 MAI 1878.

Translation intime des restes de Mgr de Laval.

Mercredi, à 4 heures P. M., avait lieu la translation des restes mortels de Mgr de Laval à la Chapelle du Séminaire, où ils seront exposés pendant huit jours.

Il y a près de deux siècles, cette même dépouille mortelle quittait l'humble toit du Séminaire pour aller reposer sous les voûtes de la Cathédrale. Aujourd'hui, ce n'est pas cette modeste demeure d'autrefois qu'elle a laissée de nouveau, c'est l'Université Laval, destinée à perpétuer la gloire de son nom et le souvenir de ses travaux. Alors ces restes étaient l'objet d'une grande vénération et d'un regret universel; aujourd'hui, c'est presque un culte que rendent au Fondateur du Séminaire et de l'Église du Canada, tous les catholiques avec ses enfants reconnaissants.

Voici l'ordre de la procession :

Le corps de musique du Séminaire.

La croix, portée par un séminariste en dalmatique noire, et deux acolythes.

Les enfants de chœur et au delà de 40 prêtres.

Le corps, porté par les six membres les plus anciens du Conseil : M. le Supérieur, T. E. Hamel V. G., M. M.-E. Méthot Professeur de Théologie, M. A. Legaré Procureur, M. C.-Et. Legaré Directeur du Grand-Séminaire, M. P. Roussel Directeur du Pensionnat, et M. Ls. Beudet Préfet des Études, tous revêtus de dalmatiques violettes, anciens ornements donnés à la cathédrale par Louis XIV.

Les glands d'or, attachés au cercueil, étaient tenus par M. Jos. Auclair Curé de Québec, le Rév. P. Saché Supérieur des Jésuites, M. G. Lemoine Chapelain des Ursulines, M. P. Lagacé Principal de l'École Normale, M. T. E. Beaulieu

Chapelain de l'Hôtel-Dieu, et M. G.-P. Côté Vicairo à la Basilique, en chapes violettes, ornements de Louis XIV.

Six élèves, en soutane violette et cotta, portant un certain nombre des couronnes présentées à Mgr de Laval.

Les professeurs de l'Université et les élèves, en costume.

Les élèves de la grand'salle, avec bannière.

Les élèves de la petite salle, avec bannière.

Les externes avec bannière et drapeaux.

Les ouvriers et les domestiques du Séminaire.

La foule encomrait les abords de l'Université, les rues par lesquelles devait passer le cortège, et la place de la Basilique.

La procession se mit en marche à 4 heures précises, et défila par les rues des Remparts, Hébert et Ste-Famille. Au départ, le corps de musique exécuta une marche funèbre, suivie du chant du *Miserere*, puis un nouvel air du corps de musique pour la rentrée à la Chapelle. À 4 $\frac{1}{2}$ heures, les restes vénérables de Mgr de Laval étaient déposés sous un magnifique catafalque à l'endroit où l'on a lieu de croire qu'il rendait le dernier soupir il y a 170 ans.

Le chœur de l'orgue chanta le *Libera*, harmonisé par M. A. Dessane, et Mgr Cazeau fit l'absoute. Aussitôt après la cérémonie, la foule inonda la Chapelle, et le flot du peuple se succéda sans interruption près des restes vénérés. Les fidèles s'empressent d'y faire toucher différents objets de piété.

Les Décorations.

Les décorations étaient magnifiques à la porte de l'Université, dans les rues Hébert, Ste-Famille et dans l'entrée du Séminaire. Partout se déployait une foule de pavillons aux couleurs les plus variées et portant quelques petites banderolles violettes en signe de deuil.

Plusieurs citoyens avaient en outre orné le devant de leurs maisons de tentures chargées de différentes inscriptions en l'honneur de Mgr de Laval. Nous citons entre autres M. Ernest Gagnon, Madame Veuve Balzaretto, Madame Veuve V. Cazeau, M. Montambault, avocat, M. G. Amyot, avocat.

Mais dans notre chapelle l'ensemble était réellement féerique. On n'aurait pu imaginer rien de mieux : c'était vraiment royal.

Les murs disparaissaient sous de longues draperies violettes et blanches, couvertes de fleurs de lis; et le long de la corniche, surmontée elle aussi de fleurs de lis, courait une banderolle blanche bordée de violet. Un grand rideau de même couleur séparait le chœur de la